

Compte - rendu du comité de pilotage du site Natura 2000 "Vallée de l'Eure"

6 juin 2014

Personnes présentes :

Opérateur du site Natura 2000

Conseil général de l'Eure

Gérard SILIGHINI - Vice-président du Conseil général de l'Eure - Président du Comité de pilotage
Stéphanie ROBINET - Responsable du pôle Environnement
Astrid VENABLES - Chargée de mission Natura 2000

Représentants de l'Etat et des collectivités territoriales

DDTM de l'Eure

Domitille PELISSIER - Responsable du pôle Milieu naturel, forêt, chasse

DRAAF Haute-Normandie

Pascal FLAMBARD - technicien Milieu naturel

Isabelle PORQUET - Service régional de l'économie agricole et de la forêt

DREAL Haute-Normandie

Sophie BOUGARD - Chargée de mission Natura 2000

Représentants des acteurs socio-économiques locaux

Centre Régional de la Propriété Forestière de Normandie (CRPFN)

Claire BINNERT - Ingénieur Environnement

Chambre d'agriculture de l'Eure

Dominique JOUNAY - Responsable de l'unité environnement

Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants de l'Eure (FNSEA27)

Florence SELLIER - Conseillère économique FNSEA27

Fédération Départementale des Chasseurs de l'Eure (FDC27)

Fabrice MOULARD - Secrétaire général adjoint FNSEA27

Office National des Forêts (ONF)

Michel DEFEVER - Administrateur FDC27

SCA Tissue France

Serge LEBEC - Technicien forestier

Philippe COUDOULET - Technicien forestier

Corinne SEIGNEURBIEUX - Responsable Environnement

Communes et communautés de communes et d'agglomérations

Communauté d'Agglomération Seine Eure

Marie DELAPLACE - Chargée de mission Natura 2000

Communauté de Communes du Pays du Neubourg

Frédéric COTÉ - Directeur Aménagement et Cadre de Vie

Commune d'Authueil-Anthouillet

Louis GLOTON - Maire

Commune de Croth

Paul PIEL - Conseiller municipal

Commune de Fains

André LEGUY - Adjoint au maire

Commune de Gadencourt

Denis NOWAKOSKI - Adjoint au maire

Commune de La Croix-saint-Leufroy

Yolande FERNET - 1^{ère} adjointe au maire

Commune de La Vacherie

Claude BASTANELLI - Conseiller municipal

Commune de Ménilles	Michel MARCHAND - 1 ^{er} adjoint au maire
Commune de Saint-Aquilin-de-Pacy	Gladys HERPIN - Conseiller municipal
Commune d'Ecandeville-sur-Eure	René MARCINIAK - Adjoint au maire
Commune d'Ezy-sur-Eure	Alain FOLLIARD - Conseiller municipal
Commune d'Heudreville-sur-Eure	Martine ZILIO - Adjointe au maire
Commune d'Irreville	Evelyne DROUARD - Conseiller municipal
Commune d'Ivry-la-Bataille	Françoise SOKOLOWSKI - Ajointe au maire
Commune du Cormier	Sylvain CONFAIS - Conseiller municipal
Grand Evreux Agglomération	Julien CHESNEL - Chargé de mission Trame Verte
Ville d'Evreux	Olivier BOURHIS - Chef du Service environnement

Associations

Association des Usagers de la Forêt d'Evreux et des Environs (AUFFEE)	Danielle BIRON - Présidente
Association Evreux Nature Environnement	Jacqueline FIHEY - Présidente
Groupe Mammalogique Normand (GMN)	Emilie SAUVAGE - Chargée de mission Natura 2000
Association du Val d'Avre	Jean-Paul GUILLE - Président

Propriétaires / représentants de propriétaires / exploitants agricoles / experts indépendant

Guy DRAEGER - Propriétaire forestier
 Eric BOITHEAUVILLE - propriétaire forestier, représenté par Richard DULUT - Exploitant forestier
 Hubert FRUIT - Expert forestier indépendant, représenté par Marc FRUIT
 Michel JOLY - Expert naturaliste indépendant, conseiller scientifique du CENHN
 Alain ROUSSEL - Exploitant agricole

Personnes excusées :

Représentants de l'Etat

Alice ROZIE - Sous-préfète du département de l'Eure

Représentants des acteurs socio-économiques locaux

Claude BEHAR - Président d'Eure Tourisme
 Tony CAILLAUD - Fédération Départementale des Chasseurs de l'Eure (FDC27)
 Jean-Jack DERVAL - Comité Départemental de Randonnée Pédestre de l'Eure (CDRP27)
 Michel DIMPAULT - Président du Comité Départemental de Randonnée Pédestre de l'Eure (CDRP27)
 Laurent LESIMPLE - Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de l'Eure
 Denis MOREL - Etats-majors de Soutien Défense
 Hélène MORVANT - Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Eure
 Emmanuel VOICHELET - Conservatoire des Espaces Naturels de Haute - Normandie (CENHN)

Communes et communautés de communes

Daniel DOUARD - maire de Garennes-sur-Eure
 Patrick HEITZ - maire du Rouvray
 Guillemette NOS - maire du Mesnil-Jourdain
 Pascal POISSON - maire de Vaux-sur-Eure

Associations

Patrick BARBOSA - Association pour la sauvegarde de l'environnement

1. Cadre de la mise en place du comité de pilotage

Le site Natura 2000 de la Vallée de l'Eure fait l'objet en 2014 de la révision de son document d'objectifs, rédigé en 2004 et validé en comité de pilotage du 30 mars 2005, en concertation étroite avec l'ensemble des acteurs concernés par cette démarche.

En application de la loi Développement des Territoires Ruraux (DTR) de 2005 permettant notamment aux collectivités de se saisir des enjeux environnementaux qui touchent leur territoire, le Département de l'Eure est "opérateur" pour la révision du document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 de la Vallée de l'Eure depuis sa désignation en Comité de pilotage (COFIL) du 11 janvier 2013.

Le Département de l'Eure a ainsi réuni en avril et mai derniers 5 groupes de travail techniques intitulés "Milieux ouverts" (pelouses et prairies), "Milieux forestiers", "Activités socio-économiques", et "Aménagement du territoire", dans l'objectif d'aboutir à un diagnostic écologique et socio-économique co-construits avec les acteurs, et à la redéfinition des objectifs de développement durable du site.

Le COFIL réuni le 6 juin 2014 a ainsi eu pour objectif principal la validation des diagnostics socio-économique et écologique révisés et des objectifs de développement durable redéfinis lors des groupes de travail.

2. Déroulement du comité de pilotage

Le comité de pilotage du site Natura 2000 de la Vallée de l'Eure a eu pour ordre du jour :

- La présentation pour validation des diagnostics socio-économique et écologique, et des objectifs de développement durable redéfinis ;
- les propositions d'extensions du site Natura 2000 par les acteurs du territoire ;
- le bilan de l'animation du site en 2013 et 2014 ;
- la proposition d'une méthodologie de définition des mesures de gestion au second semestre 2014.

Gérard SILIGHINI, Président du comité de pilotage du site Natura 2000 de la Vallée de l'Eure, introduit la réunion en remerciant les participants de leur présence, et en rappelant le cadre de la révision du document d'objectifs du site.

Il rappelle ainsi que près de 70 acteurs du territoire se sont réunis au sein de 5 groupes de travail aux mois d'avril et mai, et que de nombreuses rencontres bilatérales avec les acteurs ont eu lieu pour construire la définition du diagnostic et des objectifs de développement durable. Il s'agit lors du COFIL de présenter la synthèse des échanges en groupes de travail.

Gérard SILIGHINI précise également que peu de maires sont présents au COFIL en raison de la réunion de l'Union des Maires et Elus de l'Eure (UMEE) ayant lieu en même temps que le COFIL, et de la forte mobilisation des maires lors des groupes de travail réunis au mois de mai, ayant permis de prendre en compte l'ensemble de leurs observations pour le site Natura 2000 de la Vallée de l'Eure.

3. Présentation des diagnostics socio-économique et écologique et des objectifs de développement durable

Il est à noter que la présentation de l'état des lieux du site n'a fait l'objet d'aucune remarque particulière de la salle.

Lors de la présentation des objectifs de développement durable transversaux sur la thématique de l'Aménagement du territoire, **Gérard SILIGHINI** précise qu'il ne s'agit pas d'étendre les « contraintes » liées à Natura 2000, mais de prendre en compte la présence d'habitats intérêt communautaire sur les franges de l'urbanisation.

La création de zones de transition de quelques mètres entre les zones urbanisées et les habitats est nécessaire afin de ne pas porter atteinte à ces habitats dans les projets d'urbanisation. Il s'agit donc de définir ces zones de transition dans les documents d'urbanisme.

Michel JOLY, expert naturaliste, insiste sur l'intérêt de la gestion différenciée des bords de route, qui représentent des zones de refuge pour un grand nombre d'espèces, notamment pour la flore et les insectes.

Concernant l'amélioration de la connaissance naturaliste sur le site, **Michel JOLY** précise que l'atlas de la flore sauvage de la Haute-Normandie est en cours de finalisation par le Conservatoire Botanique de Bailleul (CBN) et sera publié à la fin de l'année 2014.

Fabrice MOULARD, FNSEA27, indique que les agriculteurs se mobilisent très positivement dans la démarche de révision du document d'objectifs du site. Il souligne cependant l'impact que peut avoir la gestion différenciée des bords des routes sur le « salissement » des cultures.

Il a également été souligné par l'assemblée que la sécurité doit être priorisée lors de la mise en œuvre de la gestion différenciée des bords de route.

Claire BINNERT, CRPF de Normandie, s'interroge sur la mise en place d'indicateurs permettant d'évaluer la bonne mise en œuvre des objectifs du DOCOB.

Astrid VENABLES, Conseil général de l'Eure, précise que le diagnostic a été redéfini de façon à permettre par la suite une évaluation précise de la mise en œuvre des objectifs, et que lors de la deuxième phase de la révision du DOCOB, des mesures de gestion du site seront définies dans un souci d'atteinte des objectifs de développement durable (ODD).

Domitille PELISSIER, DDTM 27, indique que le CRPF est partenaire du Conseil général de l'Eure sur l'animation du site, et que dans ce cadre, ils travailleront ensemble sur la définition des indicateurs.

Elle souligne également l'importance du rôle de l'animateur d'un site Natura 2000 dans la préservation des avantages écosystémiques que procure le site à ses usagers dans une philosophie gagnant-gagnant.

Gérard SILIGHINI précise également qu'on se situe à mi-parcours de la démarche de rédaction du DOCOB visant à valider les objectifs de développement durable définis, et que des indicateurs seront bien sûr déterminés afin d'évaluer leur atteinte avant la révision du DOCOB dans 6 ans.

Lors de la définition des mesures de gestion du site au second semestre de l'année 2014, ces indicateurs d'évaluation de la mise en œuvre des objectifs du DOCOB seront définis.

Les objectifs de développement durable présentés ont ainsi été validés par la salle.

4. Présentation des propositions d'extension du site Natura 2000

Astrid VENABLES informe que toute proposition d'extension de site Natura 2000 vise à intégrer, sur la base d'un argumentaire scientifique appuyé, des secteurs adjacents au site abritant des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, ce dans un but d'amélioration de la cohérence tant en terme de gestion que d'intérêt écologique pour le site. Toute modification du périmètre doit être validée en

comité de pilotage et soumise à consultation des communes avant proposition par le préfet au Ministère du Développement Durable, dont la volonté est actuellement de prioriser l'amélioration de la gestion des sites Natura 2000, plutôt que d'étendre leur périmètre.

Astrid VENABLES, précise également que toute proposition d'extension doit faire l'objet d'une concertation avec l'ensemble des usagers concernés par les extensions proposées (propriétaires, acteurs socio-économiques, etc.), et que tout projet d'extension ne peut être validé sans prendre en compte les aspirations de l'ensemble des personnes concernées.

Suite à la présentation des propositions des acteurs du site de secteurs pouvant faire l'objet d'une extension du périmètre du site Natura 2000, **Jacqueline FIHEY, Evreux Nature Environnement**, apprécie l'engagement des acteurs (propriétaires privés et collectivités) dans la démarche de révision du document d'objectifs du site Natura 2000 de la Vallée de l'Eure.

Elle s'interroge cependant sur le poids réglementaire de Natura 2000, ainsi que sur la cohérence du portage par une même entité territoriale du projet de déviation Sud-ouest d'Evreux et de Natura 2000.

Gérard SILIGHINI indique que ce n'est pas le Conseil général de l'Eure, mais l'Etat qui porte le projet de déviation.

Il rappelle également que Natura 2000 n'implique pas une mise sous cloche de la nature, mais bien la nécessité de préserver les milieux naturels en concordance avec l'activité humaine.

Il précise enfin que le choix de la faisabilité du projet de déviation est antérieur à la désignation du site et qu'il a été quasi-unanime.

Domitille PELISSIER souligne tout l'intérêt que le Conseil général de l'Eure soit animateur du site Natura 2000 de la Vallée de l'Eure.

L'Etat est par ailleurs en cours d'acquisition de surface notamment en vue d'effectuer des reboisements et de reconstituer des trames de milieux ouverts.

Olivier BOURHIS, Ville d'Evreux, indique que la Ville d'Evreux est acteur de la gestion des périmètres d'extension proposés, et précise que les propositions d'extension feront l'objet d'un travail de concertation avec l'ensemble des acteurs concernés. La réflexion sur les extensions par la Ville est issue d'une synthèse de la gestion menée et de la connaissance acquises sur les espaces naturels, voir même dans le cadre du projet de déviation, pour laquelle une analyse écologique assez fine des milieux naturels adjacents au site Natura 2000 a été réalisée.

Olivier BOURHIS s'interroge ainsi sur la pérennité de la mise en place des mesures de gestion sur les espaces naturels des parcelles devant être rétrocédées à la Ville d'Evreux par l'Etat dans le cadre du projet routier de déviation.

Il rappelle également la grande menace pour la biodiversité de l'embroussaillage des pelouses sur les coteaux calcaires, et que la Ville d'Evreux souhaite apporter une réponse pour une préservation au niveau local des milieux ouverts des coteaux calcaires, des milieux de landes sèches, et des mares oligotrophes.

Concernant les extensions proposées pour les bois de Breuilpont et d'Hécourt, **Monsieur JOLY** indique que ces bois sont tout à fait intéressants du fait de la présence de nombreuses espèces remarquables d'affinité méridionale.

Il souligne que la forêt de Pacy-sur-Eure est elle aussi tout à fait intéressante par la richesse des espèces à affinité méridionale qu'elle abrite, une partie de la forêt étant d'ores et déjà classée en Natura 2000.

Claire BINNERT précise que le CRPF interviendra afin de faciliter la concertation avec les propriétaires forestiers sur les propositions d'extension.

En ce qui concerne le site Natura 2000 de la Vallée de l'Eure, cette concertation sera mise en place au deuxième semestre de l'année 2014. Elle aura notamment pour objectif de prendre en compte la validation ou non des propositions d'extensions du site par l'ensemble des parties prenantes.

Les extensions retenues lors de la concertation seront présentées en comité de pilotage à la fin de l'année 2014.

5. Bilan de l'animation du site par le Département de l'Eure et planning prévisionnel de la suite de la révision du DOCOB

Astrid VENABLES propose le calendrier suivant pour la suite de la révision du document d'objectifs :

- **juin à septembre 2014** : concertation autour des projets d'extension du site avec l'ensemble des acteurs concernés ;
- **septembre à novembre 2014** : définition des mesures de gestion et mise en place de groupes de travail ;
- **novembre 2014** : réunion du comité de pilotage pour la validation finale du DOCOB.

Monsieur SILIGHINI conclue la réunion en soulignant que des actions vont être définies localement dans le cadre de la suite de la révision du document d'objectifs.

Il précise également que Natura 2000 est un réseau qui s'inscrit dans une logique internationale visant à sensibiliser à la préservation de la biodiversité, et que les acteurs d'un site Natura 2000 s'intègrent dans un plan communautaire de préservation de la biodiversité.